



Janvier 2025

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne



La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Rédaction : les membres de la commission Communication et les Associations de la Commune. Les articles transmis par les Associations ne sont pas retouchés.

Janvier 2025

Mot du maire

Cher(e)s habitant(e)s, élus, agents, bénévoles, artisans, commerçants, producteurs et toutes les forces vives de notre commune,

L'année 2024 a été marquée par la concrétisation de réalisations qualifiées de réussites qui témoignent de l'engagement collectif dont vous faites preuve au quotidien pour le bien de la commune.

Sans être exhaustif, je choisis de dresser la liste des projets en cours et à venir, les plus emblématiques :

- L'enfouissement des réseaux secs et la réfection de la voirie au **village du Ségala**, désormais engagés,
- Le lancement, dès février prochain, des travaux pour l'arrivée de l'eau potable et la réfection de la voirie au **village d'Alteyrac**,
- L'aménagement des **places d'Entraygues et de Piéta**, dont les délais de livraison des pierres repoussent le début des travaux à mars prochain,
- La réhabilitation de l'ancienne école de Chirac en 6 appartements, disponibles à la location en juin,
- Et la **réhabilitation à venir, de deux des maisons NEGRE au Monastier et de SOLIGNAC à Moriès, en 4 logements** avec un début espéré en septembre après dépôt des demandes de financement auprès de l'État, de la Région et du Département en janvier 2025.

Mais au-delà des chiffres et des calendriers, je préfère retenir la dynamique de cette année écoulée : une **énergie collective** qui transforme notre commune. 2024 a été une année d'actions, de coopération et de reconnaissance.

L'inauguration de notre **nouveau complexe** est sans aucun doute le symbole majeur de cette dynamique. Ce projet d'envergure incarne notre capacité à travailler **ensemble**, à unir nos compétences et nos énergies autour d'une ambition commune. Il s'inscrit dans une série d'améliorations concrètes pour moderniser notre territoire, renforcer son attractivité tout en préservant notre environnement.

Ainsi, tous ces efforts partagés ont été justement récompensés par des **distinctions qui honorent notre travail collectif** :

- **La première fleur du label Villes et Villages Fleuris** et les reconnaissances « **Apicité** » et « **Engagé pour le végétal** », qui saluent notre engagement en faveur du cadre de vie,
- **Le prix national des Trophées du Territoire Pionnier, Sobriété 2024**, qui met en avant notre exemplarité en matière de sobriété **économique et écologique**, une nécessité pour les générations actuelles et futures. Un long travail de réflexion partagé, en ce qui concerne le complexe multifonctionnel, avec l'équipe d'architectes du Compas dans l'Œil.
- **Le prix de l'innovation, développement du lien social, concept de sobriété plurielle**, remis par l'Association des Maires de France et la Fédération du Bâtiment, lors de l'assemblée générale des maires de Lozère, qui souligne notre capacité à allier développement, innovation, solidarité et cohésion sur notre territoire.

Ces réussites sont avant tout **celles de chacun (e) d'entre vous** : élus engagés, agents municipaux investis, bénévoles des associations dynamiques, commerçants, artisans, producteurs locaux, pompiers et habitant(e)s. Vous participez, par vos gestes comme vos actions, à faire avancer notre territoire.

Mot du maire

Nous devons également cette dynamique à **nos partenaires, les financeurs**, ainsi que les agents des divers services, dont le soutien est essentiel à la réalisation de nos projets. Je tiens à remercier chaleureusement l'**État, la Région, le Département**, ainsi que les agences comme l'**ADEME, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, l'Agence Nationale du Sport, les Agences de l'Eau et le S.D.E.E.** Leur confiance et leur accompagnement nous ont permis de franchir des étapes essentielles pour dynamiser notre commune.

Mais je ne dirais pas non plus que tout avance ... aussi vite que l'on souhaiterait.

Pour cette nouvelle année 2025, je nous invite à poursuivre sur cette **belle lancée collective**. « Ensemble, bâtissons notre commune » :

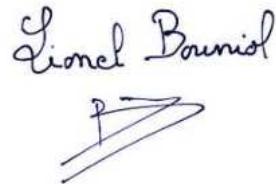
- Où **l'innovation, la créativité et la préservation** de notre environnement se conjuguent pour préparer un avenir durable,
- Où **le dynamisme économique** soutient nos commerçants, artisans et producteurs locaux,
- Où **la solidarité et le lien social**, portés notamment par nos associations, prennent toute leur place pour faire de notre commune un lieu de vie, de partage et de progrès.

Je tiens à saluer et remercier **chacun(e) d'entre vous** pour votre implication et votre détermination à faire grandir notre territoire. Grâce à vous, nous avançons avec ambition et confiance. Soyons fiers de ce que nous avons accomplis et tournons-nous ensemble vers 2025, une année que je souhaite riche en projets, en réussites et en moments de convivialité.

Je vous adresse mes vœux les plus sincères. Que cette nouvelle année vous apporte **santé, bonheur, épanouissement et réussite**. Ensemble, continuons à écrire **l'histoire de notre commune**, avec **solidarité, ambition, audace et engagement**.

Bonne année 2025 à toutes et à tous !

Votre maire,



Vœux 2025

Nous vous convions **le samedi 25 janvier 2025**

à 18h30

à la Maison du Temps Libre

pour **la cérémonie des vœux**, avec quelques particularités cette année!

Nous vous attendons nombreux.

Soyez attentifs ! C'est important



Cette année, la commune de Bourgs sur Colagne réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 15 janvier 2025, contactez la commune : Mairie de Chirac : 04-66-32-70-06 / Mairie du Monastier : 04-66-32-72-17

Vos agents recenseurs :

Pour le Monastier :

- ✓ DELTOUR Colette
- ✓ ROUCH Gérard

Pour Chirac :

- ✓ Christian CANTAGREL
- ✓ Marie ALLAUX

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc...

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. **Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc...
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter :

Mairie de Chirac au 04-66-32-70-06 ou Mairie du Monastier au 04-66-32-72-17.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :

le-recensement-et-moi.fr

SCANNEZ MOI



La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

Label Villes et Villages Fleuris

Vendredi 6 décembre 2024 à Nîmes, Bourgs sur Colagne a reçu sa 1^{ère} fleur du label Villes et Villages Fleuris.

Merci à Franck, Éric, Jean Philippe et Olivier qui ont représenté fièrement notre commune.

Bourgs sur Colagne reçoit sa 1^{ère} fleur mais que représente-t-elle ?

Une fleur aux multiples pétales :

- ✓ **Un pétales d'initiative, d'évolution des pratiques**, je pense à l'équipe technique qui nous fait confiance pour cette aventure et qui a su encore une fois mettre ses compétences au service de la commune, merci à chacun de vous.
- ✓ **Un pétales de reconnaissance** pour Jean Philippe qui arrive avant tout le monde le matin pour se préparer à sa journée de travail, de remerciement pour les soins apportés chaque semaine aux aménagements place de l'Orme et à la mairie du Monastier.
- ✓ **Un pétales de disponibilité** pour toutes les personnes ressources (le département, le CAUE, le pôle environnement urbain de la ville d'Alès, et j'en oublie...) qui nous ont accompagnées durant cette 1^{ère} étape.
- ✓ **Un pétales de soutien** à notre petite équipe d'élus qui régulièrement s'est retrouvée pour se creuser toujours un peu plus les méninges !
- ✓ **Un pétales de solidarité** pour tous ceux qui se sont retroussé les manches pour écrire le dossier de candidature.
- ✓ **Un pétales d'espérance** pour l'avenir car recevoir cette 1^{ère} fleur, c'est aussi engager la commune au-delà de notre mandat d'élus.
- ✓ **Un pétales de reconnaissance** envers Lionel qui jour après jour tient la barre et nous pousse en avant.
- ✓ **Un pétales de remerciements** pour tous ceux qui nous entourent dans notre quotidien (famille, amis...) et qui nous permettent par leur présence de tenir le cap et nous donnent l'énergie pour continuer un jour après l'autre.



Une fleur est bien fragile, à chacun de nous d'en prendre soin afin qu'elle puisse grandir mais aussi se multiplier !

Nouvelles entreprises sur la commune

AUGUSTIN SERVICES
peut intervenir
pour des travaux :

Plomberie
Électricité
Carrelage
Peinture
Entretien des piscines
Espaces verts
Petites réparations



Melissa Jazz Photographe



1 place de la Tour – Chirac - 48100 Bourgs sur Colagne
06 59 24 21 74 / melissajazzphotographe@gmail.com
www.melissajazzphotographyleozere.com/

Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

Pourquoi aller chercher loin ce que l'on a sur place !

En 2022, nous avons mis en place une brochure des entreprises et activités de la commune.

À Bourgs sur Colagne, nous avons la chance de compter sur un tissu économique dynamique et diversifié. Nos entreprises, qu'elles soient artisanales, commerciales, industrielles ou de services, sont le moteur de notre développement local et un gage de vitalité pour notre commune.

Pourquoi choisir les entreprises de Bourgs-sur-Colagne ?

- ✓ **Un savoir-faire local** : Nos entrepreneurs mettent en avant leur expertise et des produits ou services de qualité, souvent ancrés dans les traditions locales.
 - ✓ **La proximité** : Consommer local, c'est profiter d'un service personnalisé et de conseils adaptés à vos besoins.
 - ✓ **Un soutien** à l'économie locale : En favorisant nos entreprises, vous contribuez directement à l'emploi et au développement de notre territoire.

Une diversité d'activités pour tous les besoins. Des artisans passionnés aux commerçants attentifs, en passant par des entreprises innovantes, Bourgs-sur-Colagne est un véritable vivier de talents. Chaque entreprise apporte une richesse unique à notre communauté.

En 2025 nous souhaitons ressortir cette brochure. **Si votre entreprise n'apparaît pas, veuillez impérativement transmettre en mairie une carte de visite** de votre activité avant le 20 Février 2025. **En revanche, merci de nous faire savoir si vous ne souhaitez plus y apparaître.**

The image is a collage of numerous small business cards and advertisements from Bourg-sur-Colagne, France. It is organized into several sections: 'Construction' (top left), 'Services' (top center), 'Commerce, Services' (center), 'Transport - Carburant - Bennes' (bottom left), and 'Art, loisirs, déco' (bottom right). Each section contains multiple cards from different local businesses, such as Delta AB, EURL Caramel Location, SABL'IMMO, ALZUR, Fournier J.P & Fils, PEYTRIERE ELECTROTE, Informatique, Infographiste, Architectes, GIFI, Boulangerie Salvan, L'Epi de Cologne, Bar à Petit Chien, Transport Logistique pour Paris, EXCELAUTO, Ambulance CASTAN, TRANSPORT LOGISTIQUE POUR PARIS, EXCELAUTO, CHAMBRE D'HÔTES LA TARABELLE, RH MULTISERVICES, INFOS PRATIQUES, Ecoles, Mairie, and various local services and restaurants.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Ça bouge à Bourgs sur Colagne...



Le Centre Communal d'Action Sociale
vous rappelle le repas des Aînés :
Le dimanche 19 janvier 2025 à 12h00
à la salle des fêtes de CHIRAC

Centre Communal d'Action Sociale Sécurité Routière

Dans le cadre de ses actions auprès de la jeunesse, le samedi 12 octobre, le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune a proposé une après-midi de **sensibilisation à la sécurité routière pour les jeunes de la commune à partir de 12 ans.**



Cette action en partenariat avec l'organisme « sécurité routière », dans le cadre du Plan Départemental d'Action Sécurité Routière (P.D.A.S.R.) a permis à une trentaine de jeunes d'être sensibilisés, par des parcours, des questionnaires, des mises en situations : voiture tonneaux, divers risques routiers, code de la route, ...

Les objectifs étaient la prévention, les échanges avec les différents intervenants. Les personnes présentes, parents, grands-parents ont pu aussi participer et donner une dimension intergénérationnelle à la rencontre.



A noter : l'implication sérieuse des jeunes.

Un classement en rapport aux réponses données au questionnaire a permis à tous les participants de repartir avec de nombreux lots de la sécurité routière et de la commune de Bourgs sur Colagne : casques, gants homologués, clefs USB, ...

Une collation a conclu cette manifestation très appréciée par les jeunes.



Ciné Pizza

C'est en co-voiturage que nous sommes allés voir une comédie au cinéma :

« Et si on allait en Grèce »

Une soirée très conviviale qui s'est poursuivie après la séance, à la salle René GROUSSET. Des pizzas et un dessert ont été servis. Les discussions nombreuses ainsi que les amusements par des jeux créatifs et simples ont vu le jour pour la joie de chacun.

Gageons que cette expérience pleine d'entrain se reproduira.

**Merci à tous les jeunes, aux accompagnateurs
et aux membres du CCAS !**

Actualités Municipales

Travaux communaux réalisés par l'équipe technique et les entreprises

✓ Entretien :

- ↳ Des cimetières,
- ↳ Des massifs, haies, arbustes, ...
- ↳ Éparage massif sur les chemins communaux les plus empruntés,
- ↳ Reprise du chemin de Fabrèges en direction du chemin des troupeaux vers le Massibert.
- ↳ Élargissement du chemin du tir à l'arc qui relie le pont de Colagne aux bories.



Chemin de Fabrèges

✓ Réfection :

- ↳ Mur de soutènement route des HLM au Monastier,
- ↳ Changement des luminaires à l'École Claude ÉRIGNAC : passage intégral au LED, pour un meilleur éclairage et pour des économies d'énergie.



Toiture maison des jeunes au Monastier

✓ Suite aux pluies diluviales :

- ↳ Nettoyage des fossés,
- ↳ Débâlement des éboulements,
- ↳ Débouchage des évacuations.

✓ Maison des jeunes au Monastier :

- ↳ Réfection de la toiture avec une nouvelle couverture,
- ↳ Travaux à venir : démolition intérieure pour un réaménagement total



Village de Moriès

✓ Réhabilitation de l'ancienne école Marceau CRESPIN : poursuite des travaux pour la création d'appartements dont la livraison est prévue au printemps.

✓ Réhabilitation du préau de l'ancienne école Marceau CRESPIN pour installation d'un commerce.

✓ Village de Moriès : élargissement de la voirie pour améliorer l'accessibilité aux habitants.

✓ Petit gîte de Chirac qui sera dorénavant loué annuellement :

- ↳ Changement des fenêtres,
- ↳ Dépose de l'ancienne cheminée remplacée par un poêle à granulés,
- ↳ Isolation intérieure de certains murs,
- ↳ Isolation de la toiture,
- ↳ Electricité remise aux normes.



✓ Travaux d'aménagement réalisés par la Communauté des Communes du Gévaudan par sa compétence d'art : Pont du Régoudel

✓ Travaux réalisés par la Communauté des Communes du Gévaudan par sa compétence voirie : voie communale de la Paurugue.

Offre Emploi Saisonnier

L'équipe des services techniques recherche
un agent saisonnier
pour la période estivale (mai à août).

Si vous êtes intéressé, merci de transmettre dès à présent votre candidature au plus tard le 15 mars 2025 auprès d'une des deux mairies.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

N'hésitez pas à faire le tour des 2 bourgs pour découvrir les nouvelles décorations de Noël réalisées par nos agents!

Actualités Municipales



Ordures ménagères

QUE DEVIENNENT NOS ORDURES MENAGERES ?

En Lozère, les ordures ménagères sont orientées vers le site du Réoundel où, après avoir subi plusieurs opérations de traitement, elles sont enfouies dans le centre de stockage des déchets non-dangereux présent sur le site.

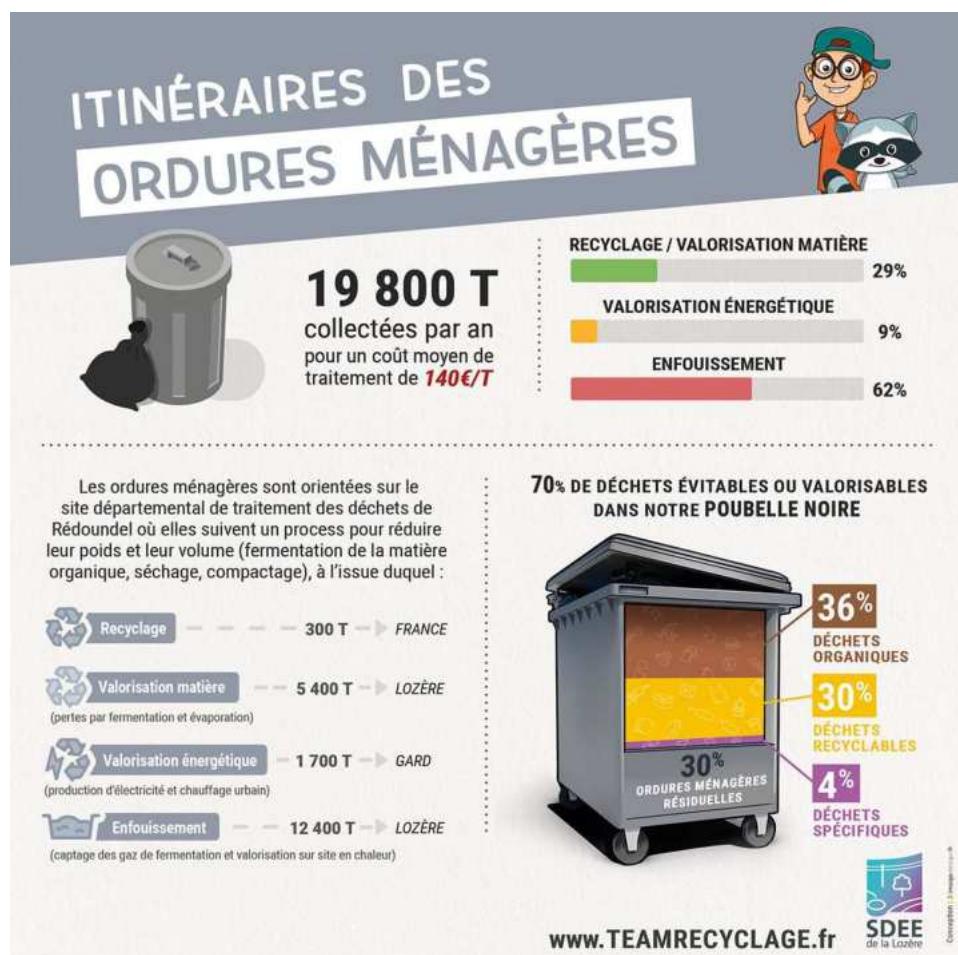
Tous les ans, chaque lozérien produit environ 250 kg d'ordures ménagères. En adaptant nos modes de consommation et en améliorant notre geste de tri, une grande partie de ces déchets pourraient être évités ou valorisés.

Seulement 30% des déchets présents dans notre poubelle ordures ménagères y ont réellement leur place car ils ne sont effectivement pas valorisables.

Au-delà du coût environnemental engendré, 1,5 millions d'euros pourrait être économisé en triant mieux nos déchets et en réduisant notre gaspillage alimentaire.

Alors tous ensemble adoptons les bons réflexes, pour le bien de la planète et de notre porte-monnaie : « j'agis, je trie, je réduis ! »

● Pour en savoir plus sur la gestion des déchets en Lozère ou trouver un point de collecte : <https://teamrecyclage.fr/>



Pour votre information

Depuis 2013 le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année !

Il est temps d'en prendre acte...

Il existe de nombreuses solutions pour gérer ses déchets verts :

- Les apporter en déchetterie,
- Les composter,
- Les broyer et pailler ses plantations,
- Laisser en tas : ils profitent aux petits animaux de nos jardins.
- ... et vous en connaissez sûrement d'autres !

ENSEMBLE,

SOYONS RESPONSABLES !

Actualités des écoles

École Publique Claude ÉRIGNAC

Un premier trimestre bien chargé pour les élèves de l'Ecole Claude ÉRIGNAC du Monastier !

Après s'être entraînés au parc, les élèves du CP au CM2 ont participé au CROSS organisé par l'USEP. Cet événement qui rassemble chaque année des jeunes sportifs en herbe autour des valeurs de l'effort, du respect et de la solidarité a une fois de plus été un franc succès. L'énergie et le courage déployés par les enfants ce jour-là nous ont impressionnés.

Les enfants se sont dépassés et les « contrats » ont été largement remplis ! Tous les élèves du Monastier réunis ont parcouru plus de 100 Km en cumulé. Ce fut une belle journée. Bravo à tous pour l'esprit sportif : vos encouragements mutuels, vos sourires et votre fair-play ont fait de cette journée un moment riche en émotions et en convivialité.



Ce mois de Novembre, les élèves se sont transformés en petits lutins pour préparer le marché de Noël. Cette initiative allie créativité, apprentissage et dextérité pour réaliser des décorations, des sablés, des cookies, des chouchous, des cartes de Noël.

Au-delà du côté festif, ce projet s'inscrit dans une démarche pédagogique : Les enfants ont appris à manipuler divers matériaux, à mesurer les ingrédients pour les recettes, à travailler en équipe avec précision et soin. Les bénéfices seront utilisés pour financer les projets scolaires.

L'Association des parents d'élèves – Ecole Publique Claude ÉRIGNAC

Un loto qui cartonne !

La salle était une nouvelle fois comble pour le loto 2024 de l'école Claude ÉRIGNAC.

Les joueurs sont venus nombreux pour tenter de gagner un lot dans une ambiance conviviale.



L'association remercie chaleureusement les petits et grands commerçants et artisans locaux qui sont toujours autant généreux pour l'école de nos enfants.

Les lots étaient à la hauteur de leurs dons c'est à dire de qualité. Les bénéfices de cet évènement permettront d'assurer aux élèves les sorties scolaires culturelles et sportives qui seront nombreuses cette année.

Une semaine plus tard, le stand de l'école se tenait au traditionnel marché de Noël du village pour proposer à la vente les confections des enfants préparées en classe ainsi que quelques créations de parents. Il y en avait pour tous les goûts : chouchous, brochettes de bonbons, cartes de vœux... Bravo aux gagnants de la quadrillette qui ont pu repartir avec de jolis lots gourmands.

Pour 2025, l'APE vous donne RDV **dimanche 9 février** pour une **journée ludique pour les enfants du village et alentours : laser green et autres seront proposés**, plus d'informations à venir.

Seconde date à noter : **vide-greniers le dimanche 6 avril.**

Le bureau de l'APE souhaite une belle année 2025 à tous les enfants, partenaires et lecteurs de la gazette.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Actualités des écoles

École Sainte Angèle

Cette année scolaire est placée sous le signe de l'Union Européenne, en effet l'école a obtenu l'accréditation Erasmus+. Les 5 classes de l'école ont participé aux Erasmus Days la semaine du 14 octobre : ils ont pu découvrir le drapeau, l'hymne, devise et les pays de l'Union européenne.

Un projet a rassemblé toutes les familles de l'école : il était question de réunir une pièce de chaque pays de l'Union Européenne utilisant l'EURO. Le défi a été relevé : nous avons collecté 20 pièces (Allemagne, Autriche, Belgique, chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Lituanie, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie et Slovénie. PHOTO).

Dans le cadre d'Erasmus, 2 enseignantes sont parties à Dublin aux vacances de Toussaint pour une semaine de formation d'Anglais. Dans le cadre d'Erasmus toujours, la classe de CM1 CM2 commence des échanges avec les élèves de l'école Sainte Angèle de Mons en Belgique.



Au niveau sportif, après le cycle piscine pour toutes les classes, les enfants du CP au CM2 ont participé au cross départemental de l'UGSEL à Mende et ont remporté 7 médailles (photo). Les élèves de CM ont participé à une journée Gym à Marvejols et les enfants de la PS au CP à une matinée Gympuces à Marvejols également.

Ce trimestre se termine enfin avec une semaine sous le signe de Noël : défis de Noël pour le temps de l'Avent, célébration, spectacles (l'un offert par l'APEL et l'autre par la mairie), passage du Père Noël.

Je me joins aux enfants et à toute l'équipe éducative pour souhaiter à tous les habitants de Bourgs sur Colagne un Joyeux Noël et de Belles Fêtes.

Maëlle FAGES MEISSONNIER, Chef d'établissement de l'école Sainte Angèle.

A.P.E.L. Sainte-Angèle

Le début d'année scolaire a été rythmé par diverses actions telles : le loto, le marché de Noël et la vente de sapins de Noël.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont participé à leurs succès, cela permettra de réduire le coût des voyages scolaires proposés aux élèves en fin d'année.

Place maintenant aux fêtes de fin d'année avec des animations pour tous les enfants de l'école. On se retrouve l'année prochaine pour de nouveaux moments festifs.

L'APEL de l'école SAINTE ANGELE vous souhaite une excellente année 2025 !



Actualités des écoles

École Publique Marceau CRESPIN

Après l'inauguration de l'école qui a eu lieu le 30 août, les élèves et les enseignants ont pris leurs marques dans les nouveaux locaux début septembre. Depuis les vacances d'automne l'école accueille M. Ivan BACHIMONT qui remplace Mme Sylvie MICHON sur la classe de cycle 2, Mme Corinne BETTENCOURT assurant quant à elle la direction.

Petit à petit les projets ont pris jour pendant les deux premières périodes, notamment la participation au cross USEP pour les classes de cycle 2 et 3. Les élèves de l'école étaient nombreux aussi pour la cérémonie du 11 novembre où ils ont chanté la Marseillaise avec les enfants des autres écoles de la commune. Merci à eux et à leurs parents.

Toute l'école participe à l'action "école et cinéma, au prix littéraire de la bibliothèque et à la chorale.

Les élèves de maternelle réalisent un projet "rythmes et percussions" tous les vendredis avec Frédéric PIALEPORT intervenant de l'EDML et une correspondance scolaire a été mise en place avec une classe de St Germain du Teil pour travailler des compétences pluridisciplinaires.



Le projet académique occitan cette année est sur le thème des arts plastiques avec Taissonet le petit blaireau "*Taissonet fa l'artista*" et concerne les classes de maternelle et de cycle 2.

Quant au projet piscine il se déroulera du 28 avril au 13 juin pour les élèves du CP au CM2. Ces mêmes classes participeront à un cycle foot en fin d'année qui se terminera par une rencontre avec d'autres classes. La classe de CM effectuera une visite du site de Javols dans le cadre du programme d'histoire.

A l'heure de l'écriture de cet article un voyage scolaire avec nuitée est à l'étude pour l'ensemble des classes. **Une belle année en perspective pour tous nos élèves !**

L'équipe enseignante.

Association des Parents d'Elèves Ecole Publique Marceau CRESPIN

Le 28 septembre dernier, l'Association des Parents d'Elève (APE) a organisé une soirée de rentrée conviviale autour d'une grande paëlla. Préparée avec soin par les membres de l'association, ce repas a été l'occasion de célébrer le début de l'année scolaire. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes, qui ont contribué à faire de cette soirée un véritable succès.

Le mois de décembre a ensuite apporté son lot de magie avec la traditionnelle soirée de Noël de l'APE. Au programme, un spectacle organisé par les enfants et leurs enseignants puis la soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif dinatoire participatif.

Grâce aux recettes de L'APE, les enfants ont déjà pu participer au cross organisé par l'USEP, à deux sorties cinéma et à la mise en place d'un projet sur plusieurs semaines d'éveil musical encadré par l'école départemental de musique.

L'APE tient à exprimer sa gratitude à toutes les personnes et aux partenaires qui ont contribué à ces événements : la Commune BOURGS SUR COLAGNE, le Département de La Lozère, les artisans et commerçants pour leurs généreuses contributions, les villageois et les parents pour leur implication précieuse.

L'Association des Parents d'Elèves de l'école Marceau Crespin vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025.

DATE A RETENIR :

Soirée Pizza : sur place ou à emporter **le 26 avril 2025 à partir de 18h**, buvette et tombola sur place.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Infos Associatives

TELETHON 2024



A la suite d'une sollicitation de la coordinatrice départementale du TELETHON et le relais fait à la réunion des associations d'octobre 2024, quelques associations de la commune se sont entendues pour proposer des animations.

C'est ainsi que le vendredi 29 Novembre, l'entente sportive Chirac/Le Monastier proposait une animation foot sur le parking de la Maison du temps libre à partir de 16h30. Les Cardio-collègues 48 ont ensuite proposé un aligot/saucisse à emporter. Pour finir la journée, l'association de danses de CHIRAC a organisé un bal à la Maison du Temps Libre. Au son de l'accordéon de Philippe RECH, ce sont près de 100 danseurs qui ont passé un très agréable moment de danse et de partage.



L'intégralité des bénéfices sera reversée au TELETHON lors de la remontée des fonds au niveau national. Nous savons d'ores et déjà que ce sera près de 1 000 € qui seront reversés grâce à vos participations à ces animations. Merci aux trois associations qui se sont mobilisées à cette occasion, merci à Philippe RECH pour avoir animé bénévolement la soirée, merci à la municipalité pour le prêt de la salle et du matériel et un grand merci à tous ceux qui ont répondu présents à l'appel du TELETHON. **Vous pouvez encore faire un don si vous le souhaitez au moyen du QR CODE**



Foyer Rural Le Monastier

Le foyer rural a commencé ses activités début octobre. Tango argentin, percussions, figurines ont vu le jour pour le plus grand bonheur des adeptes

Le foyer était présent au marché de Noël et, comme à l'accoutumée géré la restauration. Nous avions invité « Les arts du chant » à 18h pour un concert à l'église Saint Sauveur. Le Cœur Guillaume et les Rescapés, les 2 groupes qui composent cette association, ont enchanté le public venu très nombreux. Nous les remercions pour cette magnifique prestation

Le mardi 28 octobre nous avons accueilli Aurélien Rambier dans le cadre de l'opération « sport au cœur des villages ». Cette action était portée par « sport en milieu rural » en collaboration avec la mairie de Bourgs

sur Colagne et le foyer rural, elle était entièrement gratuite.

Le matin une randonnée était proposée mais n'a pas rencontré un grand succès. L'après-midi les animations, à partir du bus Mobi'sport, stationné au Chambon a attiré une trentaine de personnes. Les participants ont pu découvrir des activités sportives nouvelles sous un beau soleil. Il est toujours intéressant de recevoir de telles propositions. Merci à sport en milieu rural pour cette journée.

Le foyer rural vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs voeux pour 2025

Recherche de site de manœuvres

Dans le cadre de leurs formations de maintien des acquis, les Sapeurs-Pompiers de Chirac sont à la recherche de sites (entreprises, appartements, maisons, garages, sous-sols, toitures, puits, excavations...) où ils pourraient manœuvrer.

Si vous êtes propriétaire d'un bien et que vous êtes prêt à nous laisser l'accès de manière ponctuelle en votre présence contactez-nous au 07 70 19 26 47 ou par mail à cischirac@sdis48.fr.

Le Chef du Centre de Secours de Chirac.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

ADC BOYER Benjamin.

Infos Associatives

LA QUATRETTTO CHIRACOISE

TRADITION, PASSION, FOLKLORE EN ACTION !



Découvrez la Quatretto Chiracoise !

Depuis **1974**, la Quatretto Chiracoise fait vibrer les cœurs avec ses danses et musiques traditionnelles du Massif Central. Avec plus de **50 membres**, ce groupe passionné vous emmène dans un voyage folklorique **au rythme des bournées** et autres airs populaires de Lozère !

Costumes traditionnels, ambiance festive et héritage culturel authentique sont au rendez-vous. Nous animons vos fêtes de village, mariages, ou toute autre manifestation !

Participez à nos spectacles et plongez dans l'âme vivante de la Lozère !

Pour devenir membre, rejoignez-nous lors de nos répétitions qui ont lieu un vendredi sur deux !



Contact : 07 83 14 50 08
quatrettochiracoise@orange.fr

Club Bon Accueil du MONASTIER

Programme du 1er semestre 2025



- ✓ **Le samedi 11 janvier 2025** à 10H : Assemblée Générale au Club + repas + galettes
- ✓ **Le vendredi 17 janvier 2025** : nous irons voir nos anciens et faire un petit loto à la Villa St Jean
- ✓ **Le samedi 15 février 2025** : RS DISTRIBUTION à 9H + repas
- ✓ **Le samedi 22 février 2025** : repas à Marvejols Hôtel de la Gare
- ✓ **Le samedi 29 mars 2025** : voyage d'une journée "les Folies Fermières" cabaret
- ✓ **Le 12 avril 2025** : LOTO GOURMAND salle Colucci à 14H sans ordinateur
- ✓ **Du 12 au 15 mai 2025** : Voyage de 4 Jours en Roussillon
- ✓ **Le samedi 14 juin 2025** : voyage d'une journée à SALERS
- ✓ Il est prévu **en septembre** : « Lavastrie »
- ✓ En **octobre 2025** : 5 jours à LLORET DEL MAR

Tous les 1er & 3ème lundi du mois à 14H au Club nous ferons tricots, crochet, etc...

Je souhaite à tous les adhérents un joyeux Noël & mes meilleurs vœux pour 2025

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Infos Associatives

Association Familiale

Les ateliers créatifs sont toujours d'actualité tous les mercredis soir, nous nous retrouvons pour partager notre savoir-faire et mettre en commun nos idées.

Nous avons préparé le marché de Noël.

Tous les jeudis soir les cours de couture dispensés par Valérie Valent (Atelier Maletine) ou dix personnes inscrites depuis quatre ans ont appris et réalisent des vêtements sous l'œil avisé de leur professeur.

Le 24 Novembre une date importante puisque c'est le marché de Noël, où de nombreux visiteurs viennent pour trouver de très belles réalisations qui ont été faites par les trente exposants présents ce jour, une belle réussite et un grand succès.

Le 11 Décembre un spectacle pour les enfants a eu lieu avec la présence de Nomis un magicien qui a émerveillé les enfants.

Pour finir l'année nous réalisons un atelier cuisine festif où chacune fait valoir son savoir-faire.

Nous terminons la soirée autour d'une belle table et des mets appétissants, un moment convivial.

Nous souhaitons une merveilleuse année à vous tous.

Marché de Noel

Depuis dix-sept ans l'Association Familiale organise le Marché de Noel avec la participation de différentes associations du Monastier (Foyer Rural, et comité des fêtes).



Cette manifestation se veut festive et attractive, de nombreux stands proposés par des artisans ou des passionnés du savoir-faire dans différents domaines proposent des réalisations ou produits faits par eux-mêmes. Trente exposants de la commune et des environs proposent du miel, couteaux, travaux divers en couture, calligraphie, broderie, bijoux, tricots, peinture sur verre, peinture sur soie, encadrement, peinture et tant d'autres.

Le stand de notre association, est lui à la hauteur, et de nombreuses créations réalisées par les adhérentes durant les ateliers séduisent toujours les visiteurs. Beaucoup d'originalités et de temps passé pour les passionnés. Ces ateliers permettent l'échange et le partage de savoir-faire.

Nous remercions tous les visiteurs, et nous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Club de l'amitié

Pour la reprise du club de l'amitié après un été pluvieux le 26 septembre a eu lieu la journée de l'amitié avec jeux, repas, orchestre, journée sur une ambiance festive et conviviale.

Le 25 octobre nous nous sommes rendus à Agde pour assister au spectacle « les ballets de Tahiti », tout le monde est rentré ravi, très belle journée riche en rigolades...



Sur les activités passées:

- ✓ **Le 17 novembre** diffusion du film « un p'tit truc en plus » avec grillée de châtaignes à la Salle du Temps Libre
- ✓ **Le 08 décembre** notre repas de noël.
- ✓ **Le 20 décembre** sortie au spectacle d'Ukraine sur Mende.

Sur les activités à venir :

- ✓ **En janvier** nous mettons en place le spectacle « Splendeurs de Chine » la date est encore à définir.
- ✓ **Le 09 février**, nous organisons pour la première fois un thé dansant animé par Mr ROL Daniel.

Infos Associatives

21^{ème} édition des quelques heures contre le cancer.



La 21^{ème} édition des quelques heures contre le cancer s'est déroulée les 4 et 5 octobre derniers.

Sous un soleil radieux les bénévoles ont comme chaque année préparé et cuit brioches et pains au four banal le vendredi après-midi avec l'aide de nos adorables et compétents boulangers et assuré les tournées dans les villages environnants où un bel accueil les attendait, ainsi que la vente à Chirac et au Monastier. La soirée fut close par la traditionnelle belote animé par le club de Chirac.

Samedi 5 un grand nombre d'animations furent proposées , un réveil sportif encadré par la GVA du Monastier, un déjeuner aligot saucisse sur place et a emporté, suivi du grand défi, la floraison de notre jonquille géante, emblème de l'institut curie. Tandis que les amoureux de la pétanque pouvaient se mesurer lors du concours proposé par le club pétanque du Monastier.

La soirée s'est terminée par le trail nocturne où 196 coureurs et marcheurs se sont élancés sur l'itinéraire proposé. Puis après l'effort le réconfort la soupe et les saucisses grillées ont eu un franc succès.



Comme vous le savez de nombreuses associations soutiennent notre cause . Un peu plus tôt dans l'année l'entente sportive Chirac- Le Monastier a organisé un tournoi de foot dont une partie des fonds collectés a été reversée à notre association afin de soutenir notre cause. En septembre dernier la compagnie de théâtre Cansons et Répapiadas nous divertissait dans une partie de chasse peu ordinaire.

Le 18 octobre dernier la danse orientale du foyer rural du Monastier a enchanté le public par leur prestation.

Cette 41^{ème} édition s'est achevée le 15 novembre par une conférence proposée par Chataigné Yvanick directeur de la communication de l'ICM de Montpellier sur le thème de l'innovation en radiothérapie pédiatrique. Miroki un robot humanoïde a été créé afin d' accompagner les enfants atteints d'un cancer. Ce Robot a été entièrement financé grâce aux dons



Notre association a remis lors de cette soirée un chèque de 11 300 euros à l'ICM et un chèque de la même somme a été adressé à l'institut curie . Les jeunes femmes du foyer Saint Angèle ont aussi offert les coussins confectionnés à l'intention des femmes opérées d'un cancer du sein.

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles, la mairie de Bourgs sur Colagne, la communauté de commune, les artisans et commerçants, les nombreuses associations, tous les généreux donateurs, qui chaque année, s'engagent à nos côtés afin de contribuer à la réussite de ces quelques heures et ainsi permettent de lutter activement contre la maladie.

Nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine pour la 22^{ème} édition.

Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter : eccbourgssurcolagne@gmail.com

Gym Volontaire Chirac – Le Monastier

Du bleu et des moustaches à la GV Chirac-Le Monastier !

Après « octobre rose », la GV Chirac-Le Monastier poursuit son objectif sport santé en soutenant Movember, un mois dédié à la sensibilisation autour de la santé masculine : prévention et dépistage des cancers masculins.

La couleur bleue et le port de la moustache sont associés à cette opération. Les adhérents, les adhérentes ainsi que les animatrices ont relevé le défi d'une « semaine bleue » lors des séances. Le bleu dominait dans la salle et quelques moustaches s'affichaient sur les visages masculins.

Félicitations à nos messieurs qui ont joué le jeu !

Merci à toutes et tous pour votre mobilisation et votre implication aux différentes actions proposées qui dynamisent notre association.



La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Infos Associatives

Quelques nouvelles de l'Entente Sportive Chirac-Le Monastier

Sur le plan purement sportif, les deux équipes séniors obtiennent depuis le début de saison des résultats très satisfaisants, surtout l'équipe fanion, et permettent d'atteindre la trêve des confiseurs avec une première place pour l'équipe première, et une place honorable pour l'équipe réserve. A noter l'excellente participation aux entraînements, ceci expliquant cela... A noter également le plus apporté par les retours et recrutements qui ont permis de renforcer les deux équipes. Concernant les coupes de France et de Lozère, malgré un très bon comportement nous avons été défait par plus forts que nous sur un match, et il faut absolument profiter de la coupe DALUT pour espérer emporter un des trois trophées. Mais notre objectif principal reste bien évidemment le championnat et l'accès.

Quant à notre section jeunes, tant dans l'Entente avec Marvejols-Sports que dans les catégories hors Entente, les résultats restent mitigés et nous manquons cruellement d'éducateurs.

Je profite de l'occasion pour m'excuser au nom de l'ESCM et de l'Entente ESCM-MARVEJOLS-SPORTS auprès des jeunes joueurs et de leurs familles pour les problèmes liés à la remise des tenues. Cette situation est intolérable et les tenues devront dorénavant être remises à tous les jeunes licenciés en même temps et dès le début de la saison. Je leur renouvelle ainsi qu'à leurs familles toutes mes excuses. J'en profite également pour lancer un appel à toute personne qui voudrait s'investir pour l'encadrement de nos jeunes qui sont l'avenir de notre club.

Autre nouvelle, notre loto annuel s'est déroulé le 9 Novembre et a rencontré un succès important malgré le week-end de trois jours. Un grand merci à tous les commerçants partenaires, à tous les bénévoles et à la municipalité qui a mis à notre disposition la salle et le matériel de sonorisation.

Félicitations également à Mathias DELMAS, notre entraîneur qui a réussi brillamment à l'examen d'arbitre et permet ainsi à notre club de posséder un arbitre supplémentaire, en plus de Reda EL OUACHNI.

J'ajoute que notre club participera au Téléthon aux côtés de l'association de danse traditionnelle, ainsi que de l'association Cardio-collègues 48.

Je terminerai en remerciant la municipalité, l'ensemble de nos sponsors, parmi lesquels un petit nouveau, qui plus est, licencié du club, Bryan TICHET, l'Atelier Canourguais, nos partenaires, Bernard SALTEL pour l'entretien de nos terrains, et enfin l'ensemble des nombreux spectateurs présents le Dimanche pour soutenir nos équipes quelle que soit la météo.

Comité des Fêtes du Monastier

Le Comité des fêtes du Monastier vous souhaite une bonne et festive année 2025.

Votre soutien lors de nos manifestations nous fait chaud au cœur, et nous incite à continuer.

Un grand merci à nos artisans et commerçants de la commune pour leur soutien.

Courant janvier, vous trouverez dans vos boîtes aux lettres le calendrier du Comité.

Nos manifestations prévues pour 2025 :

- ↳ **8 MARS** : Bal
- ↳ **1 MAI** : Randonnée du Muguet (vélo et marche)
- ↳ **6 / 7 / 8 JUIN** : Fête Votive
- ↳ **21 JUIN** : Fête de la Musique (avec comité des fêtes de Chirac)
- ↳ **15 AOUT** : Vide Grenier / Marché des Producteurs
- ↳ **19 SEPTEMBRE** : Concours de Belote
- ↳ **12 OCTOBRE** : Soirée Années 80 / 90 / 2000
- ↳ **23 NOVEMBRE** : Marché de Noël (avec Foyer Rural, Ass. Familiales)
- ↳ **31 DECEMBRE** : Soirée de la Saint Sylvestre

ON COMPTE SUR VOTRE PRESENCE

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Infos Associatives

Association des Écuries de Retz

L'association « Ecurie de Retz » offre à tous les cavaliers du Club Hippique du Gévaudan la possibilité de participer à diverses compétitions tout au long de l'année, que ce soit en CSO (saut d'obstacle) ou CCE (concours complet : dressage, obstacle et cross). Les enfants à poney participent quant à eux aux concours « Equifun » avec un challenge départemental.

Les compétitions ont débuté en septembre à Nasbinals, suivi par Chirac le 20 Octobre avec une cinquantaine de participants des divers clubs de Lozère mais aussi des départements limitrophes.

Le 7 Décembre a été organisée la fête de Noël du club qui est toujours un moment de joie pour petits et grands. Les enfants offrent à leurs parents leur maîtrise de cet adorable animal qu'est le poney.

Suivront de nombreuses manifestations sportives sur notre commune avec le 2 Février le concours complet et le 6 avril le championnat départemental de concours complet. Les deux manifestations organisées à Chirac. Le calendrier des autres compétitions se met en place en début d'année.

Toutefois, un évènement cette année, les 15 et 16 février aura lieu un stage pour les compétiteurs de l'association, Arnaud Boiteau, écuyer du Cadre Noir de Saumur et champion olympique de CCE viendra en Lozère pour perfectionner nos cavaliers, une opportunité extraordinaire pour eux.

Belle année en perspective.



Photo-club Lot Colagne

Des activités à foison



Le photo-club Lot Colagne n'est jamais à court d'imagination et ses honorables membres, grands amateurs de photo et experts en la matière ont, dans la deuxième partie de l'année, multiplié les participations aux expositions diverses et les collaborations avec des associations locales.



A l'occasion de la nuit des burons, organisée par le Parc naturel régional de l'Aubrac, une vingtaine de photos du club ont été exposées le 13 juillet dernier au buron de la Treille.

Au mois d'août, des clichés de cloches et clochers du territoire réalisés par des photographes du club sont venus illustrer l'exposition « Rythmes de la terre » organisée par la ville de Marvejols à l'office de tourisme.

Plus récemment, le rallye photo organisé à Mende a vu la participation de trois équipes du photo-club. Un peu plus tard, à l'occasion du jumelage de la ville de Marvejols avec Cockermouth au Royaume-Uni, des membres du club ont présenté leurs diverses activités aux Britanniques.

Dans le cadre de l'exposition « Talents en Gévaudan authentique » qui se déroule jusqu'au début du mois de janvier prochain à Marvejols, 21 photos extraites du parcours photographique des Savoir-faire locaux de Bourg-sur-Colagne sont exposées à l'office de tourisme. Enfin, depuis la fin du mois de novembre, en coopération avec l'association de mise en avant du causse Méjean, des photographes sillonnent les petites routes de cette partie de la Lozère pour réaliser des portraits inédits.

La Presse en parle ...

Un conte sur le patrimoine et les célébrités locales écrit par des enfants



L'atelier de travail avec la présence de la conteuse et de la plasticienne

Le foyer rural a proposé aux enfants, pendant les vacances, de participer au programme Passe pierre, et d'écrire un conte qui doit inclure des éléments du patrimoine et des célébrités locales (lire *Midi Libre* du samedi 26 octobre). Après une semaine de travail, sous l'œil attentif de Malika Verlaguet, conteuse et de Julie Angles, plasticienne, le conte est terminé et comme on dit en occitan "et cric et crac moun counto es acabat" (et cric crac mon conte est terminé).

Le livre paraîtra en juin

Tous les membres du foyer rural étaient présents pour la restitution du conte écrit, ainsi que Michelle Castan qui a animé la visite de Chirac avec talent et Roland Chabanon qui a initié les jeunes à la culture occitane.

On retrouve dans le conte, le dolmen, la tour de l'horloge aujourd'hui disparue, le pont de Colagne, Marceau Crespin, l'écoulement spectaculaire du truc de Saint-Bonnet et bien sûr de nombreux personnages imaginaires accompagnant les douze enfants dans des aventures extraordinaires.

L'atelier d'écriture s'est terminé dans la salle des fêtes, autour d'un goûter offert par le foyer rural.

Le livre sera imprimé par l'imprimerie Castanier à Marvejols et paraîtra en juin.

L'événement, avec dédicace des enfants sera ouvert à tous et le livre sera proposé à la vente. Les enfants pourront ensuite visiter le musée des Deux Albert, à Marvejols.

Félicitations aux jeunes écrivains et artistes en herbe, pour avoir participé à cette belle aventure qui leur donnera le goût de lire et de s'intéresser à la culture locale. **Midi Libre - Publié le 1^{er} Novembre 2024**

Les sapeurs-pompiers de Chirac ont fêté la Sainte-Barbe



Thierry Jaffuel a été mis à l'honneur lors de cette cérémonie.

Samedi 30 novembre, les pompiers volontaires se sont rassemblés autour de leur chef de centre, Benjamin Boyer, pour célébrer la Sainte-Barbe, leur sainte patronne. Élus locaux, responsables du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), chefs de centres voisins et familles ont été présents à cet événement annuel qui met à l'honneur les sapeurs-pompiers et leur engagement.

Cette cérémonie a été l'occasion de remettre les diplômes, grades et décoration aux pompiers ayant satisfait aux exigences de formation ou ayant atteint une certaine ancienneté dans le grade.

194 interventions en 2024

L'occasion également de dresser le bilan de l'année. En 2024, le centre a réalisé 194 interventions, dont 80 % pour des secours à la personne. Toutefois, sept interventions ont dû être déléguées à un autre centre faute de disponibilité locale, la réciproque étant tout aussi vraie.

"Un chiffre modeste mais révélateur d'un problème de fond, n'a pas manqué de souligner le chef de centre dans son discours. En effet, on assiste depuis quelques années à une crise de l'engagement bénévole et citoyen et il est de plus en plus difficile de recruter de nouveaux sapeurs-pompiers, or on sait qu'en France et en Lozère en particulier, le secours est dévolu très majoritairement aux hommes et femmes qui sont engagés dans ce corps de volontaires."

Le centre de secours compte actuellement vingt-et-un volontaires, dont un tiers de femmes, mais dès 2025, ils ne seront plus que dix-neuf, d'où l'impérieuse nécessité de recruter.

Mais, cette triste réalité ne devait pas gâcher la mise à l'honneur de Thierry Jaffuel, pompier volontaire engagé en avril 1989. Il totalise trente-cinq années d'actif, dans le centre de secours de Bourgs-sur-Colagne, sans une pause, sans un jour d'arrêt, sans suspension. Mais, aujourd'hui à près de 60 ans, Thierry Jaffuel a décidé de consacrer son temps à sa famille, et à ses passions. Entouré de ses proches et de ses camarades, il a reçu une ovation.

Les personnes intéressées par les activités de sapeur-pompier volontaire, une réunion d'information sur le thème "devenir pompier à Bourgs-sur-Colagne" est organisée, vendredi 13 décembre, à 18 heures, à la maison du Temps libre, à Chirac.

Les pompiers restent engagés au quotidien pour protéger et secourir les habitants, mais leur appel à la mobilisation ne doit pas être ignoré : la sécurité de tous en dépend.

Midi Libre - Publié le 6 Décembre 2024

La Presse en parle ...

Self-défense : découvrir le krav-maga avec Jacques, Delphine et Arnaud



Le krav-maga est un sport de self-défense originaire d'Israël. En hébreu, il se traduit par combat rapproché. Fondé en 1964 par Imi Lichtenfeld, le krav-maga combine différents sports de combat mais sans véritables règles ni cérémonie. Son but : savoir se défendre le plus facilement, le plus rapidement et le plus efficacement possible dans le cadre de la légitime défense.

Il met l'accent sur l'analyse de la situation et de l'environnement pour permettre la meilleure échappatoire. Les techniques de krav-maga donnent des clefs pour prendre un minimum de recul et de surtout casser l'effet tunnel face à une agression pour éviter le repli sur soi et ne pas subir l'agression.

Il s'agit d'acquérir les réflexes salvateurs sans pour autant maintenir le combat. Il est ouvert à tout type de public à partir de 13 ans et sans pré-requis ni expérience.

Il n'existe pas de compétitions mais des passages de grades sont possibles pour obtenir des ceintures.

Les entraînements s'enchaînent avec échauffement, cardio, travail musculaire et articulaire, apprentissage de techniques de défense comme le coup de tête, dégagement d'étranglement, techniques de désarmement et autres.

C'est Arnaud Criscola, chef de la police municipale de Marvejols, ceinture marron, parrainé et entraîné par David Allouche ceinture noire 5e dargas du club de Montpellier-Mauguio, élève direct de Richard Douieb, qui encadre les cours.

Les cours sont programmés dans la salle du temps libre à Chirac tous les jeudis de 19 heures à 20 h 30 et facultativement à Marvejols les vendredis de 19 h 30 à 21 heures.

L'intégralité de l'article sur le site : www.bourgssurcolagne.fr

Midi Libre - Publié le 2 Octobre 2024

Nouveau format pour le forum des associations

Le forum des associations s'est tenu vendredi 6 septembre à la salle des fêtes de Chirac.

Après avoir fait leur marché, les visiteurs ont découvert les nombreuses activités proposées tout au long de l'année.



Le forum a étonné par la diversité de son offre. Les arts créatifs ont été bien représentés avec l'Association familiale, qui propose ses ateliers tous les mercredis à partir de 20 heures. Elle organise un cours de cuisine une fois par trimestre dans les cuisines de la salle Colucci. L'atelier de poterie de Marie Rocheteau a été présent avec une offre particulière pour les enfants, les mardis et mercredis.

Au programme : tournage, tournassage, estampage, à la plaque ou dans la masse.

L'intégralité de l'article sur le site : www.bourgssurcolagne.fr

Midi Libre - Publié le 10 septembre 2024

Les marcheurs mobilisés pour l'église de Volmanières

L'Association pour la sauvegarde de l'église de Volmanières, proposait ce samedi 14 septembre une marche gourmande autour de Chirac avec deux parcours (5 km et 8 km). Après cet effort, une cinquantaine d'inscrits se sont retrouvés à la cantine de l'école Sainte-Angèle pour partager un aligot saucisse.

Après avoir reçu un chèque de 10 000 € de la Fondation du patrimoine, l'association doit encore récolter un peu plus de 15 000€ pour la réfection de la toiture de l'église qui date de 1845, date à laquelle l'église fut construite par les habitants du hameau de l'ancienne commune de Chirac aujourd'hui Bourgs-sur-Colagne.

Au total, cette rénovation est estimée à 38 860 € qui devront être réunis dans les cinq ans.



L'intégralité de l'article sur le site : www.bourgssurcolagne.fr

Midi Libre - Publié le 17 septembre 2024

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

La Presse en parle ...

"La chasse en enfer", une représentation caritative

Ils sont sept sur scène, et ce soir-là, ces sept larbins qui ont tous dépassé la soixantaine, ont fait rire et sourire pendant plus d'une heure et demie, les près de quatre-vingts personnes venues assister à la représentation de la pièce de théâtre *La chasse en enfer*, adaptée de l'auteur Charles Istace.

Les bénéfices reversés à 33 h contre le cancer

Cette équipe se distingue par son altruisme, puisque tous les bénéfices de leurs représentations sont reversés à des associations caritatives. Et ce soir-là dans la commune, les gains de cette soirée ont été reversés à l'association des 33 h contre le cancer qui organise sa journée de mobilisation pour récolter des fonds le samedi 5 octobre.



L'intégralité de l'article sur le site : www.bourgssurcolagne.fr
Midi Libre - Publié le 3 octobre 2024

Le 17^{ème} marché de Noël du Monastier a tenu toutes ses promesses



Dimanche 24 novembre, les associations du Monastier se sont réunies pour organiser le 17e marché de Noël. Dès l'ouverture des portes, les visiteurs ont été nombreux à venir découvrir les objets ou spécialités locales. Aux abords de la salle Colucci, les bénévoles s'activaient pour préparer les grillades de châtaignes cévenoles et les huîtres.

Le succès de ce marché de Noël, a été aussi les retrouvailles et les discussions autour des arts, des talents, des surprises ou des gourmandises de la région. C'était l'un des objectifs des associations organisatrices qui, au moment du rangement, ont vu leur travail de lien social aboutir.

L'intégralité de l'article sur le site : www.bourgssurcolagne.fr
Midi Libre - Publié le 28 novembre 2024

Les chants du Chœur Guillaume ont résonné

Dimanche 24 novembre à l'église du Monastier, à l'invitation du foyer rural, résonnaient les chants du Chœur Guillaume, des rescapés et du trio... surprise. Ces trois formations issues de l'association les Arts du chant ont conquis le public venu nombreux écouter un répertoire mêlant des chants de Noël, traditionnels, polyphoniques occitans ainsi que des musiques et chants du Moyen-âge.



L'intégralité de l'article sur le site : www.bourgssurcolagne.fr
Midi Libre - Publié le 1^{er} décembre 2024

Un spectacle de magie apprécié au Monastier



Mercredi 11 décembre, la salle Colucci du Monastier a accueilli les enfants de la commune pour assister au spectacle de Monsieur Nomis, magicien mentaliste. La magie a toujours fasciné petits et grands et fait encore rêver. Depuis quatorze ans, Monsieur Nomis se déplace sur toute la France afin d'émerveiller son public.

D'abord il fait disparaître des foulards dans des œufs. Menotté les mains dans le dos, il réussit à enlever sa veste. Comment a-t-il fait ? Mystère. Il poursuit avec le tour des chaussettes, la manipulation de papier, les grandes cartes à jouer. Tout est incompréhensible et nous fait tourner la tête.

Ce bel après-midi s'est achevé avec un bon goûter, mandarine, nounours en guimauve, brioche, chocolat et boissons. Les spectateurs enthousiastes ont remercié l'artiste ainsi que l'association familiale et le Foyer rural pour ce moment incroyable.

L'intégralité de l'article sur le site : www.bourgssurcolagne.fr
Midi Libre - Publié le 17 décembre 2024

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Bibliothèque – Médiathèque

Brèves de bibliothèque du Monastier

Animations passées :

- **Le samedi 28 sept** nous avons accueilli un conteur dans le cadre de contes et rencontres.
- **Le mardi 28 octobre**, un animateur a proposé la réalisation d'objets avec une imprimante 3D. Une quinzaine de participants (dont 8 ados) ont élaboré un projet initial et ont travaillé à sa réalisation. Les créations finalisées, qui, par manque de temps, n'ont pas pu être réalisées sur place, ce jour-là, leur seront remises ultérieurement à la bibliothèque. Cette prestation, gratuite pour les participants, a été financée par la bibliothèque grâce à un don de l'association "VOILA" lors de sa dissolution.

L'équipe des bénévoles est toujours très active:

- Accueil des scolaires lundi matin ou jeudi matin.
- Quelques formations sous diverses formes
- Cataloguer, pilonner, dupliquer, etc...
- Couvrir les livres, les ranger, sans oublier de les lire aussi, pour partager, échanger avec les lecteurs lors des heures d'ouverture.



La bibliothèque reçoit parfois des dons de livres que nous répartissons entre la boîte à livres et notre local. Nous réservons et empruntons aussi divers documents à la MDL. Ils sont amenés sur place par une navette. Nous avons aussi acheté des nouveautés : livres, BD... Tout cela permet de faire circuler toutes sortes d'ouvrages (revues, docs, romans, livres gros caractères, BD, CD musique, DVD, jeux...) pour tous. Venez les découvrir ... Venez choisir... Venez nous faire part de vos envies...autour d'un café / thé/ biscuits...

Vous pouvez également nous suivre notre page Facebook : « les médiathèques de Bourgs sur Colagne ».

Rappel : la carte d'adhérent est gratuite.

De plus, la boîte à livres (dans le village) ainsi qu'une étagère (à la bibliothèque) sont à votre disposition. Elles vous permettent de choisir ce qui vous plaît et de donner vos livres, ceux que vous avez lus et que vous ne désirez pas garder.

A bientôt

L'équipe de la bibliothèque du Monastier



La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Biblio-Médiathèque du Monastier

Horaires et jours d'ouverture de la bibliothèque

Les lundis de 16h30 à 18h30

Les mercredis de 10h à 12h
et les 1^{er} et 3^{ème} samedis de 10h à 12h

Médiathèque de Chirac

Horaires et jours d'ouverture de la bibliothèque

Les mercredis de 16h00 à 18h00
et les samedis de 10h00 à 12h00

Tous les premiers jeudis et troisièmes lundis de chaque mois pour les assistances maternelles, la M.A.M. et tous les petits enfants de 0 à 3 ans.

Médiathèque René JAUDON - Chirac

Les Itinérances Numériques

Le 22 octobre pendant les vacances nous avons proposé les « Itinérances numériques ». L'atelier « Light Painting » a accueilli 10 enfants et leurs accompagnants. Les enfants ont pu s'adonner à l'art de la photographie, « image + lumière ». Très belle séance où nos photographes en herbe ont pu créer leurs propres œuvres,

Peut-être avons-nous fait naître de nouvelles vocations et parmi eux se trouve un futur grand artiste.

MOIS du DOC

Le 15 novembre à la Maison du Temps Libre la médiathèque René JAUDON a participé au Mois du Doc organisé par la MDL de Mende. Très belle soirée, le public a répondu présent. Le film choisi « Les vaches n'auront plus de nom » de Hubert Charuel, très intéressant, décrit la fin d'un monde entre la petite ferme et les grosses structures. Filmé au jour le jour il a permis de découvrir aussi leur vie intime, film à la fois drôle et émouvant.

Notre grignote de fin de soirée a été bien appréciée par le public qui s'est attardé après la fin de la séance. Cela nous a permis d'échanger avec les spectateurs pour recueillir leurs impressions. Pour une première depuis bien longtemps nous sommes toutes très satisfaites. Rendez-vous l'année prochaine.

Fermeture de la médiathèque du lundi 23 décembre au lundi 6 janvier.



a Méditer

UN CHEMIN PROPRE,
CARROSSABLE,
NE DÉPEND PAS SEULEMENT
DE L'EFFICACITÉ DES
SERVICES TECHNIQUES
COMMUNAUX, MAIS AUSSI
DE L'ÉDUCATION DES
USAGERS !

Rétrospectives des délibérations : Septembre à Octobre 2024

- ↳ 57/2024 : Choix du maître d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de la maison SOLIGNAC à Moriès et des maisons NEGRE au Monastier.
- ↳ 58/2024 : Désignation d'un élu pour la signature de l'acte d'achat des biens NEGRE pour le maire empêché.
- ↳ 59/2024 : Délibération portant nomination du coordonnateur communal de recensement de la population 2025.
- ↳ 60/2024 : Délibération portant recrutement des 4 agents recenseurs.
- ↳ 61/2024 : Délibération de dénomination des voies communales.
- ↳ 62/2024 : Délibération portant sur l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties des immeubles situés en zone France Ruralités Revitalisation.
- ↳ 63/2024 : Délibération portant sur l'exonération en faveur des hôtels pour les locaux affectés exclusivement à une activité d'hébergement, des locaux classés meublés de tourisme ou des chambres d'hôtes.
- ↳ 64/2024 : Délibération portant sur le bilan triennal du Zéro Artificialisation Nette (Z.A.N.) sur la commune.
- ↳ 65/2024 : Délibération relative à l'acquisition de plein droit de bien vacant et sans maître – AUZIER.
- ↳ 66/2024 : Délibération relative à l'acquisition de plein droit de bien vacant et sans maître – CHAMPIGNY.
- ↳ 67/2024 : Délibération relative à l'acquisition de plein droit de bien vacant et sans maître – SALANSON.
- ↳ 68/2024 : Délibération relative à l'acquisition de plein droit de bien vacant et sans maître – CASTANIER.
- ↳ 69/2024 : Délibération relative à l'acquisition de plein droit de bien vacant et sans maître – DALLE.
- ↳ 70/2024 : Délibération relative à l'acquisition de plein droit de bien vacant et sans maître – BRUNEL.
- ↳ 71/2024 : Délibération relative à l'acquisition de plein droit de bien vacant et sans maître – COUDERT.
- ↳ 72/2024 : Délibération relative à l'acquisition de plein droit de bien vacant et sans maître – GROUSSET.
- ↳ 73/2024 : Délibération relative à l'acquisition de plein droit de bien vacant et sans maître – CAHUZAC.
- ↳ 74/2024 : Délibération relative à l'acquisition de plein droit de bien vacant et sans maître – PLANCHON.
- ↳ 75/2024 : Délibération relative à l'acquisition de plein droit de bien vacant et sans maître – MEILHAC.
- ↳ 76/2024 : Augmentation du prix de fourniture des repas de l'école Marceau CRESPIN et Sainte ANGELE pour l'année scolaire 2024/2025.
- ↳ 77/2024 : Remise en état d'un chemin communal pour desservir les parcelles 0008 ;009 ;0010 à la demande du groupement forestier de la Fare.
- ↳ 78/2024 : Convention d'autorisation de passage d'aménagement d'entretien d'un chemin privé.
- ↳ 79/2024 : Délibération portant adhésion à l'accord collectif local sur la mise en place de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) frais de santé
- ↳ 80/2024 : Recrutement d'un apprenti.
- ↳ 81/2024 : Approbation acquisition amiable des parcelles cadastrées B351, B352, B671 et B672.
- ↳ 82/2024 : Délibération demandant la mise à jour du tableau de classement des voies communales.
- ↳ 83/2024 : Demandes de subventions au titre de la D.E.T.R. pour la réhabilitation des anciens vestiaires du Chambon au Monastier.
- ↳ 84/2024 : Dons de terrains à la commune.
- ↳ 85/2024 : Renouvellement de la convention relative aux conditions d'installation d'une conduite souterraine d'eaux pluviales dans le domaine public ferroviaire.
- ↳ 86/2024 : Choix des entreprises pour la désimperméabilisation, végétalisation et aménagement des places d'Entraygues et de la Piéta.
- ↳ 87/2024 : Convention de servitude ENEDIS sur la parcelle communale cadastrée G0 463.
- ↳ 88/2024 : Achat des fenêtres pour l'aménagement de l'ancien préau de l'école de Chirac.
- ↳ 89/2024 : Modification du règlement et contrat de location des salles COLUCCI et MTL.
- ↳ 90/2024 : Amende administrative pour l'enlèvement des déchets sauvages.

Les délibérations sont consultables en intégralité dans les procès-verbaux des conseils municipaux soit sur le site de la mairie : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>, soit à l'affichage en mairie.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Etat Civil

Conformément à la réglementation, nous ne pouvons plus publier l'état civil.

La mairie vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage, ou du décès de votre proche dans le bulletin municipal.

Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion sera faite que sur votre demande.

Recensement



Infos pratiques

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Services de Garde Médecin (Nuits et WE)

0 810 60 46 08

Services de Garde Pharmacie (Nuits et WE)

32 37

Dr MASSON (Généraliste) : 04 66 31 03 87

Dr SURCA (Gynécologue) : 04 66 31 92 88

Mme FOUBERT/M. SEGUIN (Infirmiers) : 06 62 42 67 73 / 06 82 22 56 09 / 04 66 47 39 58

Cabinet GILLES (Kiné) : 04 66 45 89 56

Cabinet ROMAN (Kiné) : 04 66 48 57 34

Mme AMIGUES (Psychologue) : 06.16.02.18.99

M et Mme MARRA (Médecines Douces) :

M. LACAGE (Praticien en Shiatsu) : 06 21 38 77 65

07 63 59 40 30 / 06 71 34 73 67

Mme LENGRAND (Naturopathe) : 06 36 05 01 89

Mme PENAS (Ostéopathe) : 06 62 41 16 06

GUNS Élodie : 06 38 82 51 92

Mme ROBERT (Psychomotricienne) : 06 49 88 68 57

Assistantes Maternelles

Maison d'Assistantes Maternelles « Les enfants d'abords » : Mélanie ROUVIERE / Isabelle CHAUSSINAND : 06 79 71 67 75
ZA Entraygues - Traversée de l'AOURO
CABIROU Nadine : 04 66 32 79 76 – Fabrèges
GUNS Élodie : 06 38 82 51 92
10 Chemin de Montjézieu

FIELBAL Delphine : 06 68 13 41 14

3 Rue du Vialaret

SOUBRIER Shirley : 06 15 41 47 84

1 Rue du Grand Travers

SEGUIN Nathalie : 04 66 32 43 31

Route des Orchidées

Votre mairie

Contact : mairie@bourgssurcolagne.fr

Mairie de Bourgs sur Colagne

26, Avenue de la République
Le Monastier
48100 BOURGS SUR COLAGNE
Tel : 04 66 32 72 17

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi :
10h-12h / 14h-16h
Le vendredi et samedi 10h-12h

QR Code :
[site de Bourgs sur Colagne](http://site.de.Bourgs.sur.Colagne)



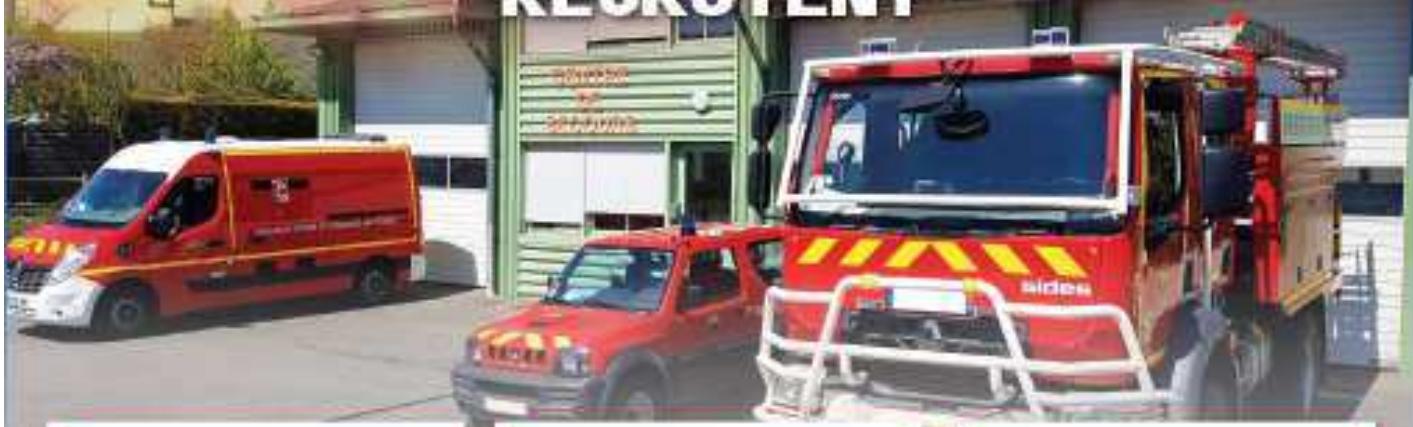
Mairie annexe de Chirac

Quartier du Rieu
Chirac
48100 BOURGS SUR COLAGNE
Tel : 04 66 32 70 06

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi :
8h30-12h / 13h30-17h30
Le vendredi 8h30-12h / 13h30-17h

URGENCE

LES SAPEURS POMPIERS DE CHIRAC RECRUTENT



**Vous avez
entre
16 et 55 ans**

**Vous habitez sur
les communes
de
SAINT BONNET
DE CHIRAC
ou
BOURGS SUR
COLAGNE**

**Vous avez
envie d'être
UTILE
et de
RENDRER
SERVICE
AUX AUTRES**

REJOIGNEZ-NOUS !

+ de Renseignements :

Centre de secours de Chirac cischirac@sdis48.fr

Chef de Centre : Benjamin B. 0777192647

Traverse de l'Aouro - ZA d'Entraygues - Chirac - 48100 BOURGS SUR COLAGNE

VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS et NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Si vous êtes témoin d'un événement, voici les numéros d'urgence à connaître :

112	N° Urgence européen
15	SAMU
18	SDIS (pompiers)
17	Police ou Gendarmerie

Mairie

Téléphone **04-66-32-72-17**
Astreinte **06-65-35-52-04**
Fax **04-66-32-75-60**

Mail **mairie@bourgssurcolagne.fr**

Horaires Lundi au jeudi : 10 heures à
d'ouverture 12h00 / 14h00-16h00
Vendredi et samedi 10h00-12h00

Sites internet utiles : www.bourgssurcolagne.fr

Services de l'état de Lozère

<http://www.lozere.gouv.fr>
<http://www.prim.net>

Pour en savoir plus sur les risques majeurs
<http://www.risquesmajeurs.lozere.pr.ef.gouv.fr>

Pour plus de renseignements sur notre commune
<http://www.bourgssurcolagne.fr>

L'alerte sur la commune :

- En cas d'incident majeur, l'alerte est donnée par :
- les diodes de l'église
 - la diffusion de messages par les haut-parleurs
 - la sirène
 - Chyaltart

RAPPELS PRATIQUES

Catastrophes naturelles

Dès la survenance d'un sinistre, toute personne a la possibilité de demander, à la mairie, une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et doit déclarer les dégâts à son assurance dans les 5 jours qui suivent le sinistre.
Pour être indemnisés au titre des catastrophes naturelles, il faut :
- que les biens endommagés soient couverts par un contrat d'assurance
- que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu par un arrêté interministériel.

Information acquéreurs et locataires

La loi du 30/07/03 du code de l'environnement, dans son article L125-5, oblige à informer l'acheteur ou le locataire de tout bien immobilier (bâti ou non bâti) situé en zone sismique et/ou appartenant à un Plan de Prévention des Risques préscrit ou approuvé.
Pour plus de renseignements, contacter la mairie ou se connecter sur le site : www.lozere.gouv.fr, rubrique Santé-Sécurité / Sécurité civile, IAL.

Nids de frelons asiatiques

Les nids de ces frelons sont de forme sphérique de diamètre de 50 à 80 cm et implantés généralement très en hauteur (10 à 12 m). Leur destruction doit être impérativement réalisée par des professionnels au moyen d'un insecticide adapté, et muni d'une tenue spéciale de protection intégrale.
Il est préférable de faire appel à une entreprise privée de désinsectisation, le recours aux pompiers devant rester exceptionnel (urgence avérée des sociétés spécialisées ou nid trop difficile d'accès)
Le coût de cette intervention est supporté par le propriétaire du lieu où se situe le nid.



- = il fait très chaud
- = la température ne descend pas la nuit
- = le phénomène dure depuis plusieurs jours

La canicule

Comment réagir ?

- Boire beaucoup d'eau (au moins 1,5/l/jour), mouiller sa peau plusieurs fois par jour
- Ne pas consommer d'alcool, manger normalement (fruits, légumes, soupe...)
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes, ne pas faire d'efforts physiques intenses
- Maintenir l'habitation à l'abri de la chaleur en fermant les volets
- Prendre des nouvelles de l'entourage
- Pour les personnes fragiles, passer quelques heures dans un endroit frais ou climatisé
- Appeler immédiatement le **15** si une personne est victime d'un malaise



DICRIM simplifié

Document d'Information Communal
sur les Risques Majeurs



Le mot du maire

Chers administrés,
La sécurité des habitants de Bourgs sur Colagne fait partie des préoccupations de l'équipe municipale.
Le présent document est destiné à vous informer sur les consignes de sécurité à adopter pour faire face aux risques majeurs identifiés sur notre commune. Quelques informations pratiques vous sont aussi délivrées.
Je vous demande de consulter attentivement cette plaquette et de la conserver précieusement.

En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation des moyens communaux pour gérer les risques identifiés.
La mairie tient à votre disposition les différents documents d'information sur les risques recensés.
En espérant ne jamais avoir à appliquer ces précautions de sécurité, je vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire,
Lionel BOUNTOOL

LES BONS RÉFLEXES FACE AUX RISQUES MAJEURS

Risque majeur : Phénomène caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité.

En cas de catastrophe naturelle ou technologique, dès que le citoyen a été prévenu, il doit respecter des consignes générales suivantes :

1. CONSIGNES SPECIFIQUES			
DANS TOUS LES CAS	AVANT	PENDANT	APRÈS
Prévoir : <ul style="list-style-type: none"> - une radio portable équipée de piles - une lampe de poche (piles à vérifier) - une réserve d'eau potable - lors d'une pré-alerte pour une éventuelle évacuation, un sac contenant les affaires de 1ere nécessité (médicaments urgents, papiers d'identité et importants, vêtements chauds, un peu d'argent) - S'informer en mairie des mesures de sauvegarde prévues par le Plan Communal de Sauvegarde 	<p>Écouler la radio Ne pas chercher à l'école</p> <p>France-Info et radios locales</p> <p></p> <p>Pour information sur l'évolution de la situation</p>	<p>Ne pas téléphoner (sauf cas de nécessité vitale)</p> <p>Les enfants à l'école</p> <p></p> <p>Les enfants sont pris en charge par leurs enseignants</p>	<p>- se conformer immédiatement aux consignes reçues : évacuer ou se confiner en fonction de la nature du risque (d'après les consignes ci contre)</p> <p>- écouter la radio</p> <p>- évaluer les dégâts et s'éloigner des zones dangereuses</p> <p>- se mettre à la disposition des secours</p> <p></p> <p>Pour libérer les lignes pour les secours</p>
Inondations - Crues <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas s'engager sur une route inondée - Respecter les déviations mises en place - Fermer les ouvertures - Couper le gaz et l'électricité - Évacuer sur préconisation des autorités ou des secours - Se réfugier sur un point haut (étage, colline...) 	<p>Rupture de barrage</p> <p>- Respecter les consignes données (évacuation ou non, itinéraires à emprunter)</p> <p>- Ne pas prendre l'ascenseur (coupure de courant)</p> <p>- Ne pas revenir sur ses pas</p> <p>- S'éloigner des ponts et torrents</p>	<p>Chutes de neige</p> <p>- Se renseigner sur l'état des routes</p> <p>- Limiter les déplacements ; rester chez soi dans la mesure du possible</p> <p>- Protéger les canalisations contre le gel</p> <p>- Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol</p>	<p>Chutes de blocs - Glissement de terrain</p> <p>- Limiter les déplacements ; dans la mesure du possible, rester chez soi</p> <p>- Ne pas se promener en forêt, ne pas s'abriter sous un arbre</p> <p>- Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol</p> <p>- Ne pas intervenir sur une toliture</p> <p>- Pour les orages, ne pas utiliser d'appareils électriques et de téléphone</p> <p>- Respecter les déviations mises en place</p>
Feux de forêts <ul style="list-style-type: none"> - Débroussailler, entretenir les abords des habitations - Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement - S'éloigner dos au vent - Respirer à travers un linge humide - Asperger d'eau si possible les volets, portes et fenêtres pour les habitations situées en zone d'incendie 	<p>Feux de forêts</p> <p>- Se renseigner sur l'état des routes</p> <p>- Limiter les déplacements ; rester chez soi dans la mesure du possible</p> <p>- Protéger les canalisations contre le gel</p> <p>- Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol</p>	<p>Risque industriel – Nuage toxique Transport de Matières Dangereuses</p> <p>- Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement</p> <p>- Ne pas fumer, pas de flamme, pas d'éclatante</p> <p>- Si propagation du nuage toxique, s'éloigner dans le sens perpendiculaire au vent ; dans la mesure du possible, se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche</p> <p>- Fermer toutes les ouvertures et calfeutrer les aérations</p> <p>- Couper la ventilation et la climatisation</p>	<p>Séisme</p> <p>PENDANT:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rester où on est, s'abriter sous un meuble solide ou contre un mur porteuse - Eviter la proximité des fils électriques, des arbres, des ponts, des arches... - Ne pas allumer de flamme (fuite éventuelle de gaz) <p>APRÈS:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couper le gaz et l'électricité ; pas de flamme - Évacuer et s'éloigner des bâtiments ; rejoindre un endroit dégagé (place.) - Se conformer aux consignes données par les autorités